

Charte du bénévolat des Front Runners de Paris

L'association les Front Runners de Paris a pour objet de favoriser l'inclusion et la visibilité des personnes LGBTQIA+, des personnes non-binaires et des personnes vivant avec le VIH dans les milieux sportifs et dans la société en général au travers de la pratique et de la promotion de tous types de courses à pied.

Les bénévoles sont au cœur de cette mission : sans leur engagement, leur énergie et leur générosité, aucune de nos actions ne serait possible.

Cette charte rappelle les principes fondamentaux qui régissent la vie collective du club, et les comportements attendus dans les interactions avec les bénévoles.

1. Le respect du travail bénévole

- Être bénévole, c'est donner de son temps, souvent en plus de ses activités personnelles ou professionnelles.
 - Le travail des bénévoles doit être respecté, reconnu et soutenu.
 - Nous avons tou·tes droit à l'erreur. L'essentiel est d'agir avec bienveillance, et de tirer collectivement des enseignements pour progresser ensemble.
-

2. Une culture de la bienveillance et du dialogue

- Si vous avez une remarque à formuler ou une insatisfaction à exprimer, faites-le de manière **constructive et respectueuse**.
- Une critique utile :
 - ✓ remercie le travail bénévole qui a été effectué
 - ✓ porte sur les faits, jamais sur les personnes ;
 - ✓ est formulée avec calme, dans un moment propice à l'échange ;
 - ✓ propose, si possible, une solution ou une piste d'amélioration.
- Exemple :
 - ✗ « Franchement, tu t'es mal organisé·e, c'était n'importe quoi. »

Écoute, là je suis occupé.e, je fais ce travail bénévolement, j'entends que tu as une critique et je suis prêt.e à la recevoir, pour autant peux-tu revenir m'en parler dans un moment plus calme, et avec le respect du travail fourni bénévolement.

✓ « J'ai trouvé que c'était un peu confus à tel moment, peut-être qu'on pourrait mieux anticiper ça la prochaine fois ? »

3. Une tolérance zéro envers les comportements malveillants

- Les propos ou attitudes malveillantes ou toute forme de discrimination ne sont **jamais tolérées**.
 - Toute personne ayant un comportement contraire à ces principes de façon répétée pourra faire l'objet d'un signalement et de mesures appropriées, conformément aux statuts et règlements de l'association.
-

4. Un engagement commun

- Que l'on soit bénévole, membre, coach.e, adhérent.e ou au CA, nous faisons partie d'un même collectif.
 - Cultiver l'écoute, la reconnaissance, l'entraide et la bienveillance, c'est aussi courir ensemble vers une société plus juste et inclusive.
-

Merci à chacun·e de respecter et de faire vivre ces valeurs. Ensemble, faisons du club un espace sûr, joyeux et accueillant pour toutes et tous.
